



Conseiller formation - H/F

Référence : 24-2566

Poste permanent

ANNECY

- ✓ Catégorie fonction publique : B
- ✓ Localisation : ANNECY
- ✓ Type de recrutement : Poste permanent
- ✓ Bassin géographique : Bassin annécien
- ✓ Durée hebdomadaire de travail : 39h00
- ✓ Métier/Champ d'action : Affaires générales
- ✓ Temps de travail : 100%
- ✓ Filière / cadre d'emplois : Administrative - Rédacteur territorial
- ✓ Grade : Tous les grades du cadre d'emploi

Finalité du poste :

Travailler pour le Département de la Haute-Savoie, c'est rejoindre une équipe qui s'investit au quotidien pour les solidarités humaines et territoriales dont il est le garant. Action sociale, collèges, voirie départementale, sport, culture, environnement... participez à l'évolution et à la construction de l'avenir d'un des départements les plus attractifs de France !

Sous l'autorité de la responsable de l'administration générale de la DGA ASS, il apporte son expertise et participe, à la réflexion et au déploiement de la politique de professionnalisation des agents de la DGA ASS de toute filière.

Au quotidien voici les missions sur lesquelles vous interviendrez :

Soutien à la professionnalisation par la formation continue :

Il participe aux différents recensements des besoins de formation, individuels et collectifs, et à l'élaboration du plan de formation et ses déclinaisons pour l'ensemble des directions de l'ASS.

Il veille à sa réalisation et en assure le suivi budgétaire en lien avec l'Unité formation de la DRH, responsable de son pilotage (rédaction des cahiers des charges et sélection des prestataires, suivi des inscriptions, bilans des formations collectives).

En lien avec les cadres de l'ASS, rédige des cahiers des charges des formations destinées aux métiers du secteur social et médico-social.

Il assure l'information aux agents, via leurs responsables ou chefs de service, des offres de formations, colloques, etc. après en avoir analysé les contenus, ainsi que des formations internes en lien avec la DRH.

Il centralise et concourt à l'examen des demandes de formations individuelles avant de les transmettre à l'Unité formation de la DRH qui finalise les inscriptions, convocations, etc.

Promotion des métiers/formations initiales :

Il centralise et organise la gestion des demandes de stages et d'apprentissage.

Pour les stages : il étudie les candidatures et les propose aux directions de l'ASS en fonction de la demande d'accueil. En lien avec la DRH et les CRH de la DGA ASS, il veille à leur suivi administratif (conventions de stage, les gratifications, etc.).

Pour les apprentis : il recense les besoins de recrutement en apprentissage et en lien avec la CRH de la DGA ASS assure le suivi des recrutements.

Participation aux fonctions administratives de la DGA ASS :

Il participe à la continuité de service de l'unité administration générale, en particulier lors des périodes de congés, et peut à ce titre être mobilisé sur des missions ponctuelles de soutien administratif.

Pour réussir sur ce poste vous disposez nécessairement de ces savoir-faire justifiés par une expérience :

- Connaissance des métiers de la DGASS
- Maîtrise du cadre règlementaire de la formation dans la FPT et des différents dispositifs de formation
- Capacités d'analyse, de synthèse et de formalisation des besoins de formation en adéquation avec les objectifs RH
- Maîtrise des outils bureautiques
- Compétences rédactionnelles
- Connaissance du secteur social et médico-social

Vous êtes discret, rigoureux, pédagogue, vous avez le sens du service public, du travail en transversalité et un intérêt pour le domaine du social, alors ce poste est fait pour vous. Nous attendons votre candidature avant le 4 octobre 2024.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'engage en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap.

Si vous rejoignez notre collectivité, voici nos avantages :

- Poste à temps complet, 39h/semaine (25 jours de congés, 2 jours de fractionnement et 22 jours de RTT)
- Rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA)
- Possibilité de télétravail
- Titres restaurant d'une valeur faciale de 7,50EUR (participation à hauteur de 4,50EUR par la collectivité)
- Comité des OEuvres Sociales (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles)
- Participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions)
- Participation aux frais et abonnements de transports pour les trajets domicile-travail (abonnement aux transports en commun, forfait mobilités durables pour les trajets en vélo, en vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage)